

**4 novembre 2003, Québec**

**Allocution à l'occasion du retour de Louis-Hippolyte Lafontaine devant le salon des élus**

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale,

Monsieur le Chef de l'Opposition officielle,

Monsieur le Député de Rivière-du-Loup,

Monsieur le Président de la Commission de la capitale nationale (Pierre Boulanger),

Chers amis,

La semaine dernière, l'Assemblée nationale, d'une voix unanime, a réaffirmé que le Québec formait une nation. Si nous avons aujourd'hui cette conscience que les Québécois sont pleinement maîtres de leur destinée et de leurs choix, c'est parce que des hommes comme Louis-Hippolyte Lafontaine se sont levés pour forger notre histoire, notre mémoire et notre identité.

En 1830, Lafontaine avait 23 ans, lorsqu'il a été élu à la Chambre d'assemblée. Ce parlement sans pouvoirs était l'ancêtre de notre Assemblée nationale.

En 1834, il s'allie à Louis-Joseph Papineau et à son Parti patriote en appuyant les 92 résolutions réclamant de Londres de véritables pouvoirs. Le rejet de ces revendications en 1837 conduit à une révolte, puis à l'emprisonnement de 26 patriotes. Lafontaine est dépêché à Londres pour obtenir des concessions. Mais sa médiation échoue et lui-même est emprisonné. La suite est connue : 12 patriotes sont pendus au Pied-du-courant, dont le chevalier de Lorimier.

Pour Lafontaine, la voie de la révolte est sans issue et elle est surtout source de trop de souffrances. Profondément épris de justice, fier de ses origines et de sa langue, il décide de remplacer le bruit des armes par le poids des mots.

Lafontaine obtiendra par la politique ce que le soulèvement n'a su procurer aux siens. Il fait le pari québécois de réformer de l'intérieur le Parlement colonial, alors basé à Kingston.

Le 13 septembre 1842, Lafontaine dira ceci : « Quand même la connaissance de la langue anglaise me serait aussi familière que celle de la langue française, je n'en ferais pas moins mon premier discours dans la langue de mes compatriotes canadiens-français, ne fût-ce que pour protester solennellement contre cette cruelle injustice de l'Acte d'Union qui tend à proscrire la langue maternelle d'une moitié de la population du Canada. » Si le Québec a su préserver par-delà les années et la loi du nombre sa langue et sa culture, c'est en bonne partie grâce à Louis-Hippolyte Lafontaine.

Lafontaine se fait élire à Toronto à la tête d'un groupe de députés Canadiens français et avec l'appui du chef des réformistes du Haut-Canada, Robert Baldwin. Cette alliance avec Baldwin bloque les visées centralisatrices et assimilatrices de l'Angleterre, elle rétablit le droit de cité du français comme langue parlementaire, elle conduit à un train de réformes démocratiques et elle mène au déménagement du parlement canadien à Montréal.

En 1848, Lafontaine et Baldwin font vaciller la tutelle britannique. Le gouverneur Elgin leur confie les rennes d'un véritable gouvernement responsable, dans lequel peuvent se reconnaître les Canadiens français. Louis-Hippolyte Lafontaine réalise ainsi par la voie diplomatique et politique le premier objectif que poursuivaient les patriotes.

Un an plus tard, Lafontaine et Baldwin, qui sont en quelque sorte les deux premiers co-premiers ministres d'un Canada naissant, adoptent une loi pour dédommager les familles des patriotes dont les propriétés avaient été saccagées par les troupes britanniques.

Cette fois, ce sont les Anglais qui se révoltent. Le Parlement de Montréal est incendié. Il sera plus tard établi à demeure à Ottawa. Louis-Hippolyte Lafontaine a joué un rôle central dans la reconnaissance politique des Canadiens français dont nous sommes les fiers descendants.

Il était de ces grands hommes de l'histoire qui ont su trouver, lorsque tout semblait perdu, une façon de faire avancer la justice, leurs idéaux et la cause des leurs.

Par sa détermination, sa capacité de tisser des alliances, Louis-Hippolyte Lafontaine est un exemple pour nous tous.

Aujourd'hui, après une trop longue absence, il reprend sa place devant le salon des élus du peuple québécois aux côtés de ses contemporains Louis-Joseph Papineau et Honoré-Mercier.